



Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 25 avril 2024

Questions écrites et réponses

Question écrite adressée par e-mail le 19 avril 2024,
par Monsieur Francis LESCARRET, actionnaire de la Société

*« C'est avec bonheur que nous suivons vos parcours
Osés dans le retail, l'édition, la culture ;
Nous pouvons nous réjouir de la grande aventure
Sociale et passionnée, offerte en vos discours ;*

*Or, les défis, les jeux, les paris alentours
Laissent entrevoir là des élans de rupture ;
Il est cet actionnaire un peu gros et mature
Demandant à scinder son état en ces jours ;*

*Alors, quelle sera le cap de notre groupe
Tandis que changera le chapeau, puis la troupe ?*

*Ici pour le moment, le pôle bleu radio
Ouvrira-t-il ailleurs de nouvelles antennes ?
Nourrirons-nous aussi nos shops d'un casino
Sorti de son confort, qui perdit ses étrennes ? »*

Réponse du Conseil d'Administration de Lagardère SA

Merci cher Monsieur pour votre talent poétique, que nous avons déjà pu apprécier à l'occasion de l'Assemblée Générale 2021.

Nous sommes heureux de la finalisation intervenue en 2023 du rapprochement avec Vivendi qui ouvre un nouveau chapitre exaltant de l'histoire du Groupe. Nous pouvons désormais compter pleinement sur le soutien et la vision à long terme de notre actionnaire de référence et de la famille Bolloré, dont nous partageons la culture et les valeurs, et qui sont de formidables atouts pour nous projeter dans l'avenir avec force et ambition.

Ce rapprochement intervient au moment où notre Groupe n'a jamais été aussi fort. Nous allons maintenant pouvoir poursuivre sereinement et puissamment notre développement ambitieux, avec le talent et l'engagement des 31 000 collaborateurs du Groupe.

Et pour conclure, permettez-nous ces quelques rimes pour rendre hommage aux vôtres :

*Cher actionnaire, merci pour votre foi,
Votre confiance, un précieux émoi.
Ensemble, bâtissons notre histoire,
Leaders mondiaux, une belle victoire.*

*Dans l'Édition et le Retail, notre chemin,
Faisons résonner notre destin.
Dans les médias, que notre voix s'élève,
Pour que notre Groupe grandisse et rêve.*

**Question écrite adressée par e-mail le 19 avril 2024,
par Madame Eliane CALMANN-LEVY, actionnaire de la Société¹**

« Quelles inflexions sont intervenues en 2023 chez Lagardère à la demande de notre nouvel actionnaire majoritaire, et je pense notamment au gel du projet du nouveau centre logistique de distribution d'Hachette, et comment avez-vous géré en interne les différentes problématiques tant au JDD, chez Paris-Match, à Europe 1 ou chez Fayard notamment.

Par ailleurs, et au regard de 'la progression du Résop qui représente 1% de notre chiffre d'affaires, comment le groupe Lagardère a-t-il intégré les menaces exogènes internationales et leur impact sur sa trajectoire d'affaires pendant cette période et en se projetant sur 2024.

Plus largement, pouvez-vous rassurer les formidables 30 000 collaborateurs de Lagardère qui créent de la fertilité économique et de la diversité notamment culturelle et éditoriale au quotidien, ainsi que les dizaines de milliers d'actionnaires minoritaires qui détiennent 30 % du capital de notre groupe, dont je suis, sur le maintien de l'intégrité du groupe, sur la prise en considération et la mise en valeur des richesses humaines libres et diversifiées qui le constituent et sur une année 2024 qui sera exclusivement concentrée sur nos cœurs de métiers, au-delà de toutes autres considérations qui nous affaibliraient alors qu'il convient prioritairement de conserver nos énergies, nos talents, nos actifs et notre attractivité, gages d'une réussite partagée pour un avenir commun. »

Réponse du Conseil d'Administration de Lagardère SA

¹ Figurent uniquement la question posée par Mme CALMANN-LEVY et la réponse apportée par la Société. Les autres termes du courriel ainsi adressé, qui ne constituent pas des questions, ne sont pas reproduits dans ce document.

Bien que détenteur de la majorité du capital social depuis l'été 2022 à l'issue de l'OPA amicale initiée en 2021, Vivendi SE n'a pu exercer aucune forme de contrôle sur le groupe Lagardère avant l'agrément final de la Commission européenne délivré en novembre 2023, et, ce faisant, n'a eu aucune influence sur les sujets que vous évoquez.

Nous sommes heureux de ce rapprochement avec Vivendi qui ouvre un nouveau chapitre exaltant de l'histoire du Groupe. Nous pouvons désormais compter pleinement sur le soutien et la vision à long terme de notre actionnaire de référence et de la famille Bolloré, dont nous partageons la culture et les valeurs, et qui sont de formidables atouts pour nous projeter dans l'avenir avec force et ambition. Ce rapprochement intervient au moment où notre Groupe n'a jamais été aussi fort. Nous allons maintenant pouvoir poursuivre sereinement et puissamment notre développement ambitieux, avec le talent et l'engagement des 31 000 collaborateurs du Groupe.

Concernant les menaces exogènes internationales que vous évoquez, le Groupe est en effet impacté par l'instabilité économique et politique croissante à l'international (tensions inflationnistes, intensification de la menace cyber, impacts sur les comportements des consommateurs, etc...) Dans cet environnement géopolitique et macroéconomique incertain, le Groupe demeure toutefois confiant dans sa capacité à maintenir en 2024 un niveau élevé de résultats, grâce au sérieux, au dynamisme et à la réactivité de ses équipes, et à la présence géographique diversifiée de ses deux principales branches.